

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31 - 878/2020/CE

Date d'impression : 29.09.2022

Numéro de version 1

Révision: 29.09.2022

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

· **Nom du produit:** **PASTILLE VAISSELLE TOUT EN 1 PRO** **92212**

· **Code du produit:** 61143

· **UFI:** 22C0-MOCH-400N-GPTK

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· Emploi de la substance / de la préparation

Pastilles lave-vaisselle

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

· **Producteur/fournisseur:** PRODIFA
ZAE Les Dix Muids -
59770 MARLY - FRANCE
+33 (0)3 27 28 19 19
info@prodifa.com

· Service chargé des renseignements:

<http://www.prodifa.com/>

· 1.4 Numéro d'appel d'urgence

France: Numéro ORFILA (INRS): +33 (0)1-45-42-59-59

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

· Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Eye Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

2.2 Éléments d'étiquetage

· Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

· Pictogrammes de danger



GHS07

· Mention d'avertissement

Attention

· Mentions de danger

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

· Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P280 Porter un équipement de protection des yeux / un équipement de protection du visage.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

P411 Stocker à une température ne dépassant pas 40°C.

· **Indications complémentaires:** *Contient subtilisine. Peut produire une réaction allergique.*

2.3 Autres dangers

· Résultats des évaluations

PBT et vPvB

Selon l' Annexe XIII du Règlement REACH

· PBT:

Non applicable.

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31 - 878/2020/CE

Date d'impression : 29.09.2022

Numéro de version 1

Révision: 29.09.2022

Nom du produit: PASTILLE VAISSELLE TOUT EN 1 PRO

92212

· vPvB: Non applicable.

(suite de la page 1)

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

· 3.2 Mélanges

· Description: Produit de nettoyage

· Composants dangereux:

CAS: 497-19-8 EINECS: 207-838-8 Reg.nr.: 01-2119485498-19-0017	carbonate de sodium ⚠ Eye Irrit. 2, H319	10-25%
CAS: 15630-89-4 EINECS: 239-707-6 Reg.nr.: 01-2119457268-30	SODIUM CARBONATE PEROXIDE CAS 15630-89-4 ⚠ Ox. Sol. 3, H272; ⚠ Eye Dam. 1, H318; ⚠ Acute Tox. 4, H302 Limite de concentration spécifique: Eye Dam. 1; H318: C ≥ 25%	≥10-<25%
CAS: 1344-09-8 EINECS: 215-687-4 Reg.nr.: 01-2119448725-31	SODIUM SILICATE (CAS 1344-09-8) ⚠ Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H335	≥2,5-<10%
CAS: 68439-49-6 Reg.nr.: 01-2119977094-30	Alcohols, C16-18, ethoxylated ⚠ Eye Irrit. 2, H319	≤2,5%
CAS: 9014-01-1 EINECS: 232-752-2 Reg.nr.: 01-2119480434-38	subtilisine ⚠ Resp. Sens. 1, H334; ⚠ Eye Dam. 1, H318; ⚠ Skin Irrit. 2, H315; STOT SE 3, H335	≥0,1-<1%

· Règlement (CE) No 648/2004 relatif aux détergents / Étiquetage du contenu

agents de blanchiment oxygénés	≥5 - <15%
polycarboxylates, agents de surface non ioniques	<5%
enzymes, parfums	

· Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

· 4.1 Description des mesures de premiers secours

- **Après inhalation:** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- **Après contact avec la peau:** En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
- **Après contact avec les yeux:** Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- **Après ingestion:** Si les troubles persistent, consulter un médecin.

· 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

· 5.1 Moyens d'extinction

· Moyens d'extinction: Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

· 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31 - 878/2020/CE

Date d'impression : 29.09.2022

Numéro de version 1

Révision: 29.09.2022

Nom du produit: PASTILLE VAISSELLE TOUT EN 1 PRO

92212

(suite de la page 2)

· 5.3 Conseils aux pompiers

· Equipement spécial de sécurité:

Aucune mesure particulière n'est requise.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pas nécessaire.

· 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

· 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir par moyen mécanique.

· 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Aucune mesure particulière n'est requise.
Eviter la formation de poussière.

· Préventions des incendies et des explosions:

Tenir à l'abri de la chaleur.

· 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

· Stockage:

· Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:

Aucune exigence particulière.

· Indications concernant le stockage commun:

Pas nécessaire.

· Autres indications sur les conditions de stockage:

Tenir les emballages hermétiquement fermés.
Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.

· 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· 8.1 Paramètres de contrôle

· Remarques supplémentaires: Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· 8.2 Contrôles de l'exposition

· Contrôles techniques appropriés

Sans autre indication, voir point 7.

· Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

· Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31 - 878/2020/CE

Date d'impression : 29.09.2022

Numéro de version 1

Révision: 29.09.2022

Nom du produit: PASTILLE VAISSELLE TOUT EN 1 PRO

92212

(suite de la page 3)

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Eviter tout contact avec les yeux.
Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.
N'est pas nécessaire.

- Protection respiratoire:
- Protection des mains:



Gants de protection

Valable lors de contacts prolongés comme en production.
N'est pas nécessaire en cas d'utilisation normale des tablettes.
Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.
Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

- Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.
Caoutchouc nitrile
Caoutchouc naturel (Latex)
Gants en PVC

- Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

- Protection des yeux/du visage

Valable lors de contacts prolongés comme en production.
N'est pas nécessaire en cas d'utilisation normale des tablettes.



Lunettes de protection

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Indications générales

· État physique

Solide

· Couleur:

Selon désignation produit

· Odeur:

Caractéristique

· Seuil olfactif:

Non déterminé.

· Point de fusion/point de congélation:

Non déterminé.

· Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

1.461 °C (CAS: 7647-14-5 chlorure de sodium)

· Inflammabilité

Non déterminé.

· Limites inférieure et supérieure d'explosion

· Inférieure:

Non déterminé.

· Supérieure:

Non déterminé.

· Point d'éclair:

260 °C (CAS: 25322-68-3 Polyethylene glycol)

· Température de décomposition:

Non déterminé.

· pH

Alcalin

· Viscosité:

· Viscosité cinématique

Non applicable.

· Dynamique:

Non applicable.

· Solubilité

· l'eau:

Soluble

(suite page 5)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31 - 878/2020/CE

Date d'impression : 29.09.2022

Numéro de version 1

Révision: 29.09.2022

Nom du produit: PASTILLE VAISSELLE TOUT EN 1 PRO

92212

(suite de la page 4)

- Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log) Non déterminé.
 - Pression de vapeur: Non applicable.
 - Densité et/ou densité relative
 - Densité: Non applicable, produit solide
 - Densité relative Non déterminé.
 - Densité de vapeur: Non applicable.
 - Caractéristiques des particules Voir point 3.
-
- 9.2 Autres informations
 - Aspect:
 - Forme: Solide
 - Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité
 - Température d'auto-inflammation Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
 - Propriétés explosives: Le produit n'est pas explosif.
 - Teneur en solvants:
 - Solvants organiques: 0,3 %
 - Teneur en substances solides: 99,7 %
 - Changement d'état
 - Taux d'évaporation: Non applicable.

- Informations concernant les classes de danger physique
- Substances et mélanges explosibles néant
- Gaz inflammables néant
- Aérosols néant
- Gaz comburants néant
- Gaz sous pression néant
- Liquides inflammables néant
- Matières solides inflammables néant
- Substances et mélanges autoréactifs néant
- Liquides pyrophoriques néant
- Matières solides pyrophoriques néant
- Matières et mélanges auto-échauffants néant
- Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau néant
- Liquides comburants néant
- Matières solides comburantes néant
- Peroxydes organiques néant
- Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux néant
- Explosibles désensibilisés néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.2 Stabilité chimique La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique paragraphe 7 de la FDS.
- Décomposition thermique/ conditions à éviter: La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique paragraphe 7 de la FDS.
- 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 6)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31 - 878/2020/CE

Date d'impression : 29.09.2022

Numéro de version 1

Révision: 29.09.2022

Nom du produit: PASTILLE VAISSELLE TOUT EN 1 PRO

92212

(suite de la page 5)

- **10.6 Produits de décomposition dangereux:** Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**
- **Toxicité aiguë** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**

CAS: 497-19-8 carbonate de sodium

Oral	LD50	4.090 mg/kg (rat)
Inhalatoire	LC50/2h	2,3 mg/L (rat)

- **Corrosion cutanée/irritation cutanée** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Provoque une sévère irritation des yeux.
- **Sensibilisation respiratoire ou cutanée** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Mutagénicité sur les cellules germinales** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité pour la reproduction** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Danger par aspiration** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **11.2 Informations sur les autres dangers**

- **Propriétés perturbant le système endocrinien**

Aucun des composants n'est compris.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- **12.1 Toxicité**

- **Toxicité aquatique:**

CAS: 497-19-8 carbonate de sodium

EC50	265 mg/L (daphnia)
------	--------------------

- **12.2 Persistance et dégradabilité**

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des États Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31 - 878/2020/CE

Date d'impression : 29.09.2022

Numéro de version 1

Révision: 29.09.2022

Nom du produit: PASTILLE VAISSELLE TOUT EN 1 PRO

92212

(suite de la page 6)

- **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.
- **12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien** Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.
- **12.7 Autres effets néfastes**
- **Autres indications écologiques:**
- **Indications générales:** Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant
Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- **13.1 Méthodes de traitement des déchets**
- **Recommandation:** Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
- **Emballages non nettoyés:**
- **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- | | |
|--|-----------------|
| · 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification | |
| · ADR, IMDG, IATA | néant |
| · 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU | |
| · ADR, IMDG, IATA | néant |
| · 14.3 Classe(s) de danger pour le transport | |
| · ADR, ADN, IMDG, IATA | |
| · Classe | néant |
| · 14.4 Groupe d'emballage | |
| · ADR, IMDG, IATA | néant |
| · 14.5 Dangers pour l'environnement | Non applicable. |
| · 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur | Non applicable. |
| · 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI | Non applicable. |
| · "Règlement type" de l'ONU: | néant |

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- **15.1 Réglementations/ législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement** Règlement CLP (CE) n°1272/2008 et ses adaptations.
Règlement Détergent (CE) n°648/2004 et ses adaptations.
- Pas de restriction selon l'annexe XVII de REACH
Ne contient pas de substance candidate REACH

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31 - 878/2020/CE

Date d'impression : 29.09.2022

Numéro de version 1

Révision: 29.09.2022

Nom du produit: PASTILLE VAISSELLE TOUT EN 1 PRO

92212

(suite de la page 7)

· Directive 2012/18/UE

· Substances dangereuses

désignées - ANNEXE I

Aucun des composants n'est compris.

· Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

· RÈGLEMENT (UE) 2019/1148

· Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

Aucun des composants n'est compris.

· Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALLEMENT

Aucun des composants n'est compris.

· Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

Aucun des composants n'est compris.

· Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

Aucun des composants n'est compris.

· 15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Pour les substances avec numéro d'enregistrement REACH, les informations sur la classification selon le règlement (CE) n°1272/2008 sont données par le fournisseur de la substance.

Pour toutes les autres substances, les informations sur la classification selon le règlement (CE) n°1272/2008 sont données à titre indicatif (calcul automatique du logiciel), et pourront être modifiées en fonction des données fournisseurs.

· Phrases importantes

H272 Peut aggraver un incendie; comburant.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

· Service établissant la fiche de données de sécurité:

PRODIFA

· Contact:

info@prodifa.com

· Date de la version précédente:

16.04.2020

· Acronymes et abréviations:

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Ox. Sol. 3: Matières solides comburantes – Catégorie 3

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31 - 878/2020/CE

Date d'impression : 29.09.2022

Numéro de version 1

Révision: 29.09.2022

Nom du produit: PASTILLE VAISSELLE TOUT EN 1 PRO**92212**

(suite de la page 8)

*Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2**Resp. Sens. 1: Sensibilisation respiratoire – Catégorie 1**STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3*

FR